



Municipales dans les Corbières : les panneaux solaires de la discorde

Dans les villages audois de Ribaute et de Tournissan, dévastés par les mégafeux de l'été dernier, les maires sortants misent sur l'énergie solaire pour redresser économiquement le territoire. Mais deux listes d'opposition se sont montées dans ces communes pour dénoncer les appétits écocidaire des industriels du photovoltaïque.

Mickaël Correia

11 mars 2026 à 18h03

Ribaute et Tournissan (Aude).— « *Le mégafeu de cet été a été terrible. Aujourd'hui, il nous faut reconstruire notre environnement naturel* », assène sous des applaudissements nourris Patrick Valette, ingénieur forestier à la retraite. Jeudi 5 mars au soir, le Foyer des campagnes de Ribaute accueille une soixantaine de personnes. Entourée de drapeaux floqués d'une croix occitane, une poignée d'habitante-es de cette commune, qui en compte 250, est venue écouter le programme des candidat-es de la liste Réunissons Ribaute, montée en opposition au maire sortant pour les élections municipales.

Tout au long de la soirée, les discours politiques n'ont cessé de se référer aux violents incendies partis de ce village en août 2025. C'est que les flammes ont dévasté 16 000 hectares de ce coin des Corbières. « *Les mégafeux ont été un choc pour la population, il faut proposer quelque chose pour que les habitants tiennent le coup. Certains sont déjà partis, déprimés de vivre dans un paysage ravagé par le feu* », souligne à Mediapart la tête de liste Philippe Estrade, vigneron de profession.

Mais les échanges entre villageois-es et candidat-es à Ribaute se cristallisent aussi autour d'un projet de parc photovoltaïque de plusieurs dizaines d'hectares qui doit être développé sur les collines surplombant le bourg. Professeure des écoles, Laurence Meyrat, candidate sur cette liste d'opposition sans coloration politique,

raconte : « *C'est moi qui ai découvert l'existence de ce projet solaire par hasard en 2022 : j'ai vu des panneaux indiquant une future enquête publique en me baladant sur le plateau dit du Grand Crès.* »



Laurence Meyrat au Foyer des campagnes de Ribaute (Aude), le 5 mars 2026. © Photo Mickaël Correia / Mediapart

« *On était sous le choc et, dans la foulée, on a demandé des comptes à la mairie, qui ne nous a jamais vraiment répondu. C'est un échec de gouvernance, d'où l'idée de monter une liste d'opposition pour ces municipales* », explique encore Philippe Estrade, qui dénonce un manque de transparence dans la décision de l'implantation de ce parc solaire, mais aussi un « *surdimensionnement* » de l'infrastructure par rapport aux besoins électriques locaux.

Coporté par les entreprises françaises Investisun et Neoen, un des leaders mondiaux des énergies renouvelables, le projet est perçu par Laurence Meyrat comme « *une sorte de prédation de la part des multinationales dans un territoire pauvre considéré comme un Far West à conquérir* ». Avec un taux de pauvreté d'environ 20 % et un secteur viticole qui se meurt, l'Aude figure parmi les départements les plus précaires de France.

Le « déclic » des mégafeux

Les opposant-es au maire sortant avancent que les mégafeux ont été « *un déclic* » pour les habitante-es de

Ribaute. « *Les gens se sont dit que maintenant que les alentours avaient brûlé, les parcs photovoltaïques pourraient pulluler de partout* », explique Laurence Meyrat.

Hervé Leferrer, président de l'association écologiste Développement durable en Corbières et Minervois (DDCM), analyse : « *Il y a ici un clivage important depuis le mégafeu, entre les photovoltaïques industriels et ceux qui ne veulent pas que ça se fasse n'importe comment. Cela génère des tensions dans les villages, qui se traduisent par la constitution de listes municipales.* »

Pour ce vigneron qui a perdu une partie de ses parcelles avec les incendies, les espaces naturels des Corbières ne peuvent pas être appréhendés comme des réserves foncières pour implanter des parcs solaires. L'Aude est le premier département en matière de biodiversité pour la faune et la flore. Ainsi, la centrale photovoltaïque prévue se situe au sein d'un espace Natura 2000 de protection des oiseaux et d'une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.



Dans les environs de Ribaute (Aude), le 6 mars 2026. © Photo Mickaël Correia / Mediapart

« *C'est inouï de développer ici du solaire. Mais comme le foncier est peu cher et que les mairies n'ont plus d'argent à cause de la fin de la viticulture, les élus déroulent le tapis rouge aux entreprises d'énergie verte* », réagit Hervé Leferrer. Fin février, son association a envoyé une lettre à l'ensemble des candidat-es aux municipales de la cinquantaine de bourgs de la communauté de communes, leur enjoignant de se positionner publiquement sur les projets photovoltaïques industriels.

Une missive à laquelle ne répondra pas Alain Coste,

maire sortant sans étiquette de Ribaute. Depuis la modeste bâtisse qui fait office de mairie, il estime que ce futur parc photovoltaïque est « *un projet qui tombe du ciel* ». « *La viticulture coopérative est à l'agonie à Ribaute. Industriellement, notre territoire n'est plus attractif, confie l' élu qui se représente à sa propre succession. Cette centrale solaire est une chance, car pour une emprise au sol de 30 hectares, le promoteur devra nous verser une taxe de production et 1 500 euros par hectare et par an. Au total, ça représentera un tiers du budget de la commune.* »

Face aux nécessités de protéger la biodiversité, mais aussi face à ses opposant-es qui demandent à ce que le parc solaire soit érigé sur des zones artificialisées, Alain Coste rétorque que le concessionnaire s'est engagé à mettre un berger pour faire pâturer autour des installations et que le projet permettra d'entretenir les pistes dans les massifs. De quoi, selon lui, prévenir le risque incendie. « *De toute façon, à Ribaute, nous n'avons pas de friches industrielles pour y mettre des panneaux solaires, et la future centrale est sur un plateau de garrigues, sans impact visuel* », conclut le maire.



Alain Coste, maire sortant de Ribaute (Aude), le 6 mars 2026. © Photo Mickaël Correia / Mediapart

Toutefois, le parc énergétique de Ribaute s'insère dans une dynamique de développement local de l'énergie solaire beaucoup plus vaste. Sur le même plateau du Grand Crès, une seconde installation « verte », adossée au projet de centrale photovoltaïque, est prévue par les mêmes promoteurs sur la partie du massif appartenant à la commune voisine de Tournissan, portant la surface totale de panneaux solaires à environ 80 hectares.

Par leur emprise foncière, ces infrastructures menaceraient une quarantaine d'espèces de faune

protégée. À ce titre, et après avoir intenté sans succès des recours en justice sur les permis de construction et de défrichage de ces deux parcs solaires, l'association DDCM attend que les services déconcentrés de l'État émettent éventuellement une dérogation « espèce protégées » pour la contester devant les tribunaux.

Eldorado solaire

Comme à Ribaute, les habitant·es de Tournissan ont appris avec stupéfaction les appétits des industriels du photovoltaïque pour leurs terres. Pis, la commune a vocation à devenir la « prise de courant » des Corbières pour raccorder les futurs panneaux solaires de la région au réseau électrique national.

RTE, le gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, veut en effet planter à la sortie du village un poste électrique sur une surface de 8 hectares pour injecter l'énergie solaire produite vers ses lignes haute tension. L'installation doit côtoyer une unité de stockage d'électricité, constituée de batteries au lithium, qui serait construite par Neoen.

« On a découvert tout cela par hasard, en discutant avec un commissaire-enquêteur qui a débarqué à Tournissan l'automne dernier afin de réaliser une enquête sur la déclaration d'utilité publique du poste RTE. Même mon compagnon, qui siège au conseil municipal, n'était pas au courant ! », ne décolère pas Aline Zezima, trentenaire qui vit dans ce village de 300 habitant·es depuis une quinzaine d'années.

« La maire actuelle a une attitude méprisante vis-à-vis de ses administrés et ne consulte jamais le village, ajoute cette militante au Nouveau Parti anticapitaliste (NPA). Mais les mégafeux de cet été ont été un tournant : faire un poste électrique avec un fort risque incendie dans le seul coin de la vallée qui n'a pas été brûlé est dorénavant vu comme une aberration. »

« On est pour du photovoltaïque citoyen et pour en finir avec une maire qui décide de tout toute seule. »

Clarisse Boileau, candidate à Tournissan

Sollicitée à plusieurs reprises par *Mediapart*, Marilyse Rivière, maire sortante sans étiquette qui brigue un

troisième mandat, a indiqué « *ne pas vouloir parler à la presse* ». RTE nous a de son côté indiqué, concernant le risque incendie du futur poste électrique, que « *des mesures spécifiques de prévention sont prévues en lien avec le service départemental d'incendie et de secours* ». Le gestionnaire de réseau affirme aussi que trois réunions d'information ont été organisées localement entre avril 2024 et janvier 2025.

Pourtant, le commissaire-enquêteur a rendu le 27 novembre 2025 un avis défavorable sur cette infrastructure RTE, pointant entre autres « *une carence fondamentale* » dans la manière dont « *la population a été associée à l'élaboration de ce projet d'envergure* ».

« *Après avoir demandé en vain des comptes à la mairie, on a fait une réunion publique le 10 décembre dernier sur le photovoltaïque dans notre commune. La salle était comble* », témoigne Clarisse Boileau, 56 ans, dont le grand-père a été maire du village. Dans la foulée, l'idée de monter une liste d'opposition a germé chez les habitant·es, dont Aline Zezima et Clarisse Boileau, désormais propulsées candidates sur la liste « *Agir ensemble pour Tournissan* ». « *Notre socle commun est le combat contre ce projet de parc solaire et de poste source. On est pour du photovoltaïque citoyen et pour en finir avec une maire qui décide de tout toute seule* », insiste Clarisse Boileau.

À la tête de cette liste sans étiquette, Daniel Spagni, juriste qui a passé une trentaine d'années en Angleterre avant de venir vivre à Tournissan, développe : « *Le mégafeu d'août a révélé la vulnérabilité de notre territoire et donc de ces infrastructures énergétiques. Quand on regarde les projections climatiques en France, les Corbières sont en première ligne du réchauffement de la planète. Alors qu'il fait déjà ici près de 40 °C en été et qu'on souffre de sécheresses, on décide d'installer des systèmes de batteries au lithium connus pour leur inflammabilité...* »



Daniel Spagni, tête de la liste d'opposition « Agir ensemble pour Tournissan », Tournissan (Aude), 5 mars 2026. © Photo Mickaël Correia / Mediapart

Avec l'association DDCM, Clarisse Boileau, et une dizaine d'autres requérant-es, Daniel Spagni a déposé début février un recours devant le tribunal administratif de Montpellier (Hérault) pour faire annuler le permis de construire de cette unité de stockage électrique, au titre du risque incendie et des nuisances environnementales. « On est censés ralentir la bétonisation et là on accélère l'industrialisation de notre vallée », résume-t-il.

Contacté par Mediapart, le groupe Neoen n'a pas souhaité « commenter les prises de position à visée politique intervenant dans le cadre des élections municipales » et a notamment rappelé que ses projets photovoltaïques sur le territoire « ont fait l'objet de concertations et d'enquêtes publiques ».

Après les mégafeux de l'été dernier, le paysage alentour n'est qu'un enchaînement désolant de pinèdes brûlées à perte de vue. Les tempêtes hivernales qui ont balayé

l'Aude ces dernières semaines ont par ailleurs déraciné les cyprès et les poteaux téléphoniques qui ponctuaient les plaines agricoles. Derrière la critique de ces projets photovoltaïques, les candidat-es des listes d'opposition à Ribaute et à Tournissan ambitionnent de questionner aussi l'habitabilité des Corbières, dévastées par les dérèglements climatiques et la crise viticole.

« Le feu a révélé à Ribaute d'anciennes terrasses cultivées à flanc de massif, détaille Laurence Meyrat. Avant, on y plantait du pois chiche. Cela montre qu'on n'est pas condamnés à faire de la vigne en monoculture. Depuis, on a un débat passionnant avec mes colistiers et le milieu associatif sur ce qu'on pourrait faire de ces terrasses, et s'il faut ou pas reboiser nos collines. »

« Les incendies nous poussent à repenser collectivement la façon d'habiter Tournissan, abonde pour sa part Aline Zezima. Et la jeune candidate d'alerter : « Le manque de concertation sur les projets photovoltaïques et le greenwashing [écoblanchiment – ndlr] des firmes du secteur ont nourri les rumeurs complotistes dans ce département où l'on perd de plus en plus de gens, qui commencent à voter extrême droite. Il est urgent de réinsuffler de la démocratie locale. »

Mickaël Correia

Boîte noire

Je me suis rendu à Ribaute et à Tournissan les 5 et 6 mars 2026.